

Evaluation initiale du Bachelier et Master en Kinésithérapie 2024-2025

Note contextuelle

L'AEQES a procédé, en 2024-2025, à l'évaluation du Bachelier et du Master en kinésithérapie de la HELHa, sur la base d'un dossier d'autoévaluation et d'une visite d'experts réalisée les 13 et 14 novembre 2024.

À partir du rapport d'évaluation du comité des experts, l'équipe de la section de kinésithérapie s'est réunie afin de co-construire un plan d'action opérationnel. Celui-ci s'inscrit dans un double contexte stratégique :

- d'une part, la dynamique d'amélioration continue issue de l'évaluation externe menée par l'AEQES,
- et d'autre part, la transformation structurelle induite par la réforme du cursus de kinésithérapie vers un parcours de cinq années en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette réforme, dont la mise en œuvre progressive est prévue à partir de la rentrée académique 2026, vise une harmonisation avec les standards européens et avec l'organisation déjà en vigueur en Flandre.

Le passage à un cursus en cinq ans implique de revisiter la structure et les objectifs des unités d'enseignement dans une logique d'approche par compétences, de raisonnement clinique et d'interdisciplinarité, et d'ajuster les contenus aux besoins actuels du métier ainsi qu'aux recommandations de bonnes pratiques. Il constitue également une opportunité de reconfigurer la progression du programme et l'articulation entre formation théorique, dispositifs d'apprentissage et pratiques cliniques.

Dans ce contexte, il est apparu pertinent de ne pas dissocier le suivi des recommandations de l'AEQES et la préparation de la réforme du cursus, mais au contraire de construire un plan d'action unique, servant de colonne vertébrale à la transformation du programme de kinésithérapie. Ces deux processus, concomitants et étroitement liés, ont conduit la section à concevoir un plan d'action intégré, pensé comme un véritable outil de pilotage et d'accompagnement du changement, alignés avec le plan stratégique institutionnel 2022-2027 et les dispositifs de gestion de la qualité en place au sein de l'établissement.

CALENDRIER ET PLAN D'ACTIONS KINESITHERAPIE

AXE	DESCRIPTION DES ACTIONS	ECHEANCE	RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	CONDITIONS DE REALISATION
Axe 1 du plan stratégique : Accompagnement des étudiants					
Préparer l' accueil de nos futurs étudiants	Attractivité de l'offre de formation	Promouvoir la semaine propédeutique pour faciliter la transition entre le secondaire et supérieur	MT	CAR	Élaborer un plan de communication multicanal (site web, mailing, réseaux sociaux) pour la rentrée 2028 Organiser une session d'information à la rentrée ciblée sur les exigences du cursus Recueillir le feedback des participants pour ajustement avant la rentrée suivante.
	Pertinence du programme	Développer l'approche par compétences (APC) en structurant le programme autour des compétences métier	CT	DAE / Coordination pédagogique / Coordination Réforme/ CAP	Organisation de la formation de l'équipe pédagogique à l'APC via les GT Réforme Kiné 20 % des UE évaluées en APC en 2027
Garantir des apprentissages de qualité	Cohérence du programme	Réviser la répartition des stages entre blocs afin d'équilibrer et optimiser le parcours de formation sur 5 ans	CT	DAE / Coordination Stages / Coordination Réforme	Intégrer les recommandations du GT Stages comme base de la révision des stages Définir un parcours minimal de stage aligné sur la réforme Kiné Évaluer la mise en œuvre des actions engagées sur la répartition des stages et l'adéquation du parcours

	AXE	DESCRIPTION DES ACTIONS	ECHEANCE	RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	CONDITIONS DE REALISATION
Garantir des apprentissages de qualité	Efficacité du programme	Rééquilibrer la charge de travail entre les différents blocs	CT	Coordination pédagogique / Horairiste	Échéancier de travaux/planning validé au moins 4 semaines avant la fin de chaque quadrimestre Taux de satisfaction aux EEE des Bloc 2 >55% (actuellement 45) Nombre d'échéances simultanées par semaine ≤ 2	Cadastrer les travaux/projets et mettre en place un outil de planification annuel Fixer le calendrier de planification des échéances au plus tard en octobre de chaque année Limiter le nombre de travaux/projets simultanés à l'année
	Actualisation des programmes	Réviser les contenus de cours afin d'adapter le programme aux besoins du métier et aux bonnes pratiques	MT Récurrent	DAE / Coordination pédagogique	100 % UE révisées avant 2027	Organiser une réunion 1x/an avec les maîtres de stage Organiser une réunion pédagogique d'actualisation de contenu dans le cadre de la réforme Kiné
	Fluidité de la communication vers les étudiants	Mettre en œuvre un plan de communication pour informer sur les mesures de transition de la réforme Kiné en 5 ans	CT	DAE/ Coordination Réforme / Service Communication	Plan de communication validé et lancé pour avril 2026 Efficacité du message : proportion d'étudiants déclarant « comprendre les nouvelles modalités » de la réforme ≥ 70 % lors des EEE	Élaborer un plan de communication pour avril 2026, précisant les messages, publics cibles et les canaux Renforcer la communication sur la formation continue/QPP Organiser au moins deux campagnes d'information par an avec supports visuels
	Développement de l'identité professionnelle	Développer les compétences en gestion administrative afin de rendre les étudiants proactifs dans la gestion des dossiers patients	CT	Coordination pédagogique / GT Identité professionnelle	≥ 50% des étudiants validant les acquis d'apprentissage liés à la gestion administrative Grille de stage mise à jour incluant un critère dédié à la gestion administrative/dossier patient	Intégrer au cursus un dispositif pédagogique favorisant l'acquisition de la compétence de gestion des dossiers patients Définir des objectifs de stage et un critère d'évaluation liés à l'utilisation du dossier patient

	AXE	DESCRIPTION DES ACTIONS	ECHEANCE	RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	CONDITIONS DE REALISATION
Accompagner nos diplômés dans leur vie active	Soutien à l'intégration socioprofessionnelle	Préparer les étudiants aux démarches administratives d'installation	CT	Enseignant UE Législation sociale / Coordination pédagogique formation continue	Module intégré pour 2026-2027 ≥ 50% d'étudiants déclarant se sentir suffisamment préparés aux démarches administratives d'installation libérale dans le sondage post-module de formation	Mettre en place un module d'information sur les démarches d'installation professionnelle avant la dernière année d'études Organiser au moins une session d'info par an en Master 1-2 avec des experts du milieu professionnel (ex. AXXON) Élaborer un guide pratique sur l'installation diffusé à tous les étudiants
	Contact avec les anciens	Développer le réseau Alumni	MT	Responsable Alumni / Service Communication	Base de données Alumni mise à jour avec minimum 500 contacts d'ici fin 2029 Nombre de participants aux événements annuels (cible ≥ 50) Taux d'ouverture ≥ 30% de la newsletter Alumni	Collecter les coordonnées lors de la remise diplôme via un formulaire systématique Créer une base de données des anciens étudiants actualisée annuellement Organiser au moins un événement de réseautage par an Mettre en place une newsletter 1-2x/an dédiée aux Alumni
Axe 2 du plan stratégique : Accompagnement des membres du personnel						
Politique de gestion des ressources humaines	Recrutement du personnel	Maintenir un taux d'encadrement suffisant en lien avec les effectifs étudiants	CT/MT	Direction de département / RH	Ratio TP ≤ moyenne 25 étudiants / enseignant Taux d'occupation des auditoires et salles de cours ne dépassant pas la capacité maximale autorisée	Valoriser les enseignants titulaires d'un doctorat Mettre à jour annuellement la projection des besoins selon les cohortes

AXE	DESCRIPTION DES ACTIONS	ECHEANCE	RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	CONDITIONS DE REALISATION
					CONDITIONS DE REALISATION
				Taux de 80% de référents UE titulaires d'un doctorat	Ajuster les groupes de TP en fonction des effectifs étudiants
Bien-être au travail	Gérer les risques psychosociaux	Récurrent	Direction de département / RH	Taux de participation ≥ 50 % à l'enquête Analyse de risque	<ul style="list-style-type: none"> Mener une enquête Analyse de risques tous les 3 ans Organiser un temps d'écoute collectif ou individuel 1x/an Instaurer un plan correctif bien-être validé par les RH Former le management à la prévention du stress
Axe 3 du plan stratégique : Gouvernance, développement et rayonnement institutionnel					
Pilotage de l'assurance qualité	Actualiser un outil centralisé et fonctionnel pour la gestion de la qualité	CT/MT	Cellule Qualité	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un outil qualité interne opérationnel sept. 2028 Taux d'appropriation par relais qualité Compliance à l'horloge qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le cahier des charges utilisateurs avant janvier 2027 Evaluer les solutions techniques Former 100 % des utilisateurs concernés
Pilotage et maîtrise des services supports et généraux	Pérenniser le temps des référents qualité	Récurrent	Direction de Département / RH / Direction de cabinet	<ul style="list-style-type: none"> 100 % départements dotés d'un référent qualité Temps alloué maintenu sur 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Nommer un référent qualité par département Officialiser la fonction dans les fiches de poste Assurer 0,5 ETP/département minimum dédié sur 5 ans

	AXE	DESCRIPTION DES ACTIONS	ECHEANCE	RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	CONDITIONS DE REALISATION
Partenariats externes	Mobilité étudiante et des membres du personnel	Faciliter la mobilité internationale en levant les freins qui limitent les opportunités pour les étudiants et les membres du personnel	MT	Responsable mobilité internationale / Coordination stages	Augmentation d'au moins 10 % du nombre de mobilités internationales (étudiants et membres du personnel) d'ici septembre 2028 Signature de 2 nouveaux partenariats Erasmus d'ici 2030	Mettre en place des parcours Erasmus académiques par quadrimestre complet Rechercher et conclure au moins 2 nouveaux partenariats Erasmus d'ici 2030 Créer un tableau de bord annuel des mobilités (entrantes/sortantes)
Axe 4 du plan stratégique : Infrastructures						
Equipements des infrastructures	Harmonisation des équipements	Renouveler le matériel pédagogique	MT	Coordination pédagogique / DAE / Référent Gestion	100 % du matériel inventorié ; 10 % du matériel renouvelé/an Financement prioritaire approuvé	Réaliser un inventaire complet avant septembre 2027 Intégrer dans les plans des nouveaux bâtiments les exigences de stockage des pièces anatomiques et les besoins en salles pour TP Etablir un plan de renouvellement à 5 ans selon les besoins prioritaires /budgétisation
	Utilisation en fonction des spécificités des formations	Garantir la pertinence pédagogique des pièces anatomiques	MT	DAE/ Enseignants anatomie	Convention signée avec UCL avant janvier 2026 2 pièces obtenues 2030	Formaliser un partenariat avec CHU/université de mise à disposition de pièces anatomiques Prévoir le renouvellement des pièces abimées pour 2030

DSTM : Département de la Santé et des Technologies Médicales / DAE : Direction aux Enseignements

Échéances :

- CT (Court terme) : dates > 3 ans (cible les actions à réaliser avant 2028 inclus)
- MT (Moyen terme) : dates < 5 ans (cible actions à réaliser d'ici 2029/2030 maximum)
- LT (Long terme) : dates > 5 ans (cible actions prévues pour 2031 et au-delà)